

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 26 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Fabien Postel, Nans Delafontaine et Alain Delafontaine, Mmes Françoise Guineau, et Christine Gérard

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Demande de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux) pour la restauration de la place de la Hire et Xaintrailles et signalisation de deux emplacements PMR (personnes à mobilité réduite)

Mr le Maire rappelle la nécessité impérieuse de la restauration de la Place de la Hire et Xaintrailles. Sa détérioration entraîne une insécurité croissante pour les promeneurs et ne rend pas justice, par son caractère dégradé visuellement, à l'esthétique et l'esprit de préservation du patrimoine Gerboréen. De plus à l'entrée de Gerberoy, côté Songeons, le début de la promenade classée dite « Promenade des Remparts » située le long du boulevard Guillaume le Conquérant sert d'aire de stationnement d'appoint pour les visiteurs. Cette surface est aujourd'hui totalement dégradée en un sol instable qu'il convient de restaurer également pour accueillir en toute sécurité les personnes qui l'utilisent. Enfin Gerberoy ne dispose pas aujourd'hui d'emplacement PMR qui permettrait aux personnes concernées de stationner au plus près du village à chacune de ses portes. Dans sa vision de tourisme durable qui l'anime, la municipalité de Gerberoy souhaite donc créer deux emplacements réservés qui feront également partie de cette demande de subvention.

Mr le Maire indique pour mémoire que cette demande de subvention a été rendue possible, pour la partie restant à la charge de Gerberoy, par l'apport financier lié au tournage du « retour du Héros » au printemps dernier.

Mr le Maire présente les devis des entreprises OISE TP et RAMERY. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la Sté OISE TP d'un montant HT de 14 299.39 € soit TTC 17 159.26 € pour faire les demandes de subventions auprès des services du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DETR.

Tarifs communaux locations

Mr le Maire rappelle les tarifs actuels :

Salle de l'ancienne école

Par délibération du 18 novembre 2016, les tarifs de location de la salle de l'ancienne école sont de :

800 € en juin

750 € sur les autres mois

Maison du Guet

Location en 2017 à Sylvie FORTIN d'avril à fin septembre pour 550 € par mois et sous-sol location au Père André Marie et Mr Jean-Pierre CEYRAT pour 150 € par mois.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs à l'identique pour la salle de l'ancienne école et de la maison du Guet.

La Halle

Sa location reste à 100 € par jour.

Pour les associations de la commune et/ou les habitants de Gerberoy : gratuit sur autorisation de la municipalité.

Mr DELAFONTAINE signale que lorsque les activités sont lucratives, rien n'empêche les organisateurs de faire un don à la commune.

Musée

Mme LE SIDANER a proposé une ouverture du musée pour la Fête des Roses avec son association et d'organiser une exposition de reproduction de tableaux « LE SIDANER » avec des bénévoles. Les frais d'entrées de 2 € seront reversés intégralement à l'association Fête des Roses.

Par ailleurs, le Musée pourra continuer à être loué pour des courtes durées comme cela a été fait en 2016 et 2017.

Travaux sylvicoles

En 2017 des travaux de peignage avaient été programmés mais n'ont pas été réalisés.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2018 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 présenté à savoir : coupe secondaire de régénération sur 4.76 hectares dans la parcelle 1 et l'ensemble du chablis pour la forêt
Volume présumé réalisable estimé à 120 m³.
- Demande que cette coupe soit programmée en dehors de période de chasse

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Monsieur le Maire ou son représentant assistera au martelage de la parcelle n° 1.

Demande d'indemnité de gardiennage de la Collégiale Saint-Pierre

Mr le Maire donne lecture du courrier du Père Alain Caquant, curé de la paroisse, pour une demande d'indemnité de gardiennage.

Mr le Maire rappelle au Conseil que la moitié des bénéfices de la vente des cierges organisée tout au long de l'année par la trésorière et les bénévoles de l'Association de la Collégiale lui est déjà versée pour un montant approximatif annuel de 800 à 1000 € et que l'Association des moments musicaux indemnise également la Paroisse Saint-Lucien chaque année à hauteur de 300 €.

Une réponse sera faite par Mr le Maire en rappelant que la commune de Gerberoy est déjà contributrice.

Délibération : Groupement de commandes SE60 – achat d'électricité et services associés

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1er janvier 2016, des tarifs règlementés de vente d'électricité pour les bâtiments et équipements supérieurs à 36 kVA dits tarifs « jaunes » et « verts » ont été supprimés.

Cette suppression des tarifs règlementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis aux règles du Code des marchés publics.

Les sites au « tarif bleu » (puissance souscrite de moins de 36kVA) ne sont pas directement concernés, mais peuvent bénéficier d'offres de marché.

Le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et de services associés dont il est le coordonnateur, par délibération en date du 28 juin 2017.

Ce groupement de commandes permet à ses membres non seulement d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des meilleurs prix, mais également d'assurer une maîtrise de leur consommation d'énergie.

Une fois le marché attribué, chaque adhérent au groupement achète directement son électricité en fonction de ses besoins auprès des fournisseurs retenus, sur la base des prix négociés, durant toute la durée des marchés.

Afin de bénéficier des marchés résultant de cette procédure mutualisée pour les besoins de la commune, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes du SE60

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'électricité et de services associés coordonné par le SE60.

Questions diverses

Subventions 2018

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions reçues.

Le conseil municipal décide la reconduction de la subvention au Foyer rural à hauteur de 50 € et l'attribution d'une subvention de 20 € à l'association Rêves de Gosses.

Les autres demandes (Miss Canton Grandvilliers, ASDAPA, APF, APEI) ont reçu un avis négatif de subvention par le conseil municipal.

Secrétariat de la Mairie

Monsieur le Maire informe que le congé maternité de Mme Fanny FORTINI se termine fin février et elle réintègrera son poste à GERBEROY à partir du 24 février 2018. Il remercie grandement sa remplaçante, Mme Pascale MONDON pour l'engagement et le professionnalisme dont elle a fait preuve dans l'exercice de ses missions pour Gerberoy.

Bilan Assemblée Générale de l'Office du Tourisme de Picardie Verte

Monsieur le Maire et Mme Françoise GUINEAU ont assisté à l'assemblée générale de l'Office du Tourisme. Le bilan est positif pour la nature des missions menées au service du territoire et de Gerberoy. Le président et son équipe se démènent pour trouver et développer des nouvelles recettes permettant d'obtenir une meilleure assise financière.

Mr le Maire fait part qu'il a initié, avec Mme GUINEAU et Monsieur PILLON, un projet de livre sur GERBEROY. Ce livre serait édité dans une des collections des éditions du Centre des Monuments Nationaux, dans l'esprit de celui paru en 2017 pour LYONS LA FORET.

Visite de Mr ZOTNA – Ingénieur expert du patrimoine des Hauts de France (DRAC)

Monsieur le Maire fait le bilan du rendez-vous avec Mr ZOTNA, dont ce dernier doit envoyer un compte rendu dans les prochaines semaines.

Il ressort de cet échange qu'il y a une vraie complexité à identifier les travaux à faire (et éligibles à une subvention DRAC) au niveau de la Collégiale, des remparts et de la Tour Porte. La commune devra être épaulée par un cabinet d'architecte spécialisé. La DRAC subventionne à hauteur de 50 % ce type d'étude pour les seuls monuments classés, que ne sont pas les remparts et la Tour Porte. La dépense pour l'étude est à prévoir au budget primitif 2018.

Résultats comptables 2017

Monsieur le Maire fait un point rapide sur les comptes de l'année 2017. En deux ans les recettes ont connu une baisse de 9000 €. Dans ce contexte de plus en plus tendu pour faire face aux dépenses de fonctionnement récurrentes, le budget sera toutefois à nouveau excédentaire en 2017 grâce aux recettes exceptionnelles.

Association « Les Plus Beaux Villages » : la nuit romantique

Madame GUINEAU informe de l'organisation de la nuit romantique des Plus Beaux Villages de France le 23 juin 2018. Les dossiers d'inscriptions ont été transmis aux éventuels participants dans la commune, commerçants et lieux de visite.

Opération Hauts-de-France propres

Monsieur le Maire informe que notre région envisage la reconduction de l'opération de nettoyage « Hauts-de-France propres » les 16,17 et 18 mars 2018. Mr le Maire demande un volontaire pour piloter ce projet, organiser et participer aux réunions.

Dates des prochains conseils municipaux

Le 9 mars 2018	à 20 h 30	conseil municipal
Le 6 avril 2018	à 20 h 30	commission budget
Le 7 avril 2018	à 11 h 00	conseil municipal (vote du budget)
Le 25 mai 2018	à 20 h 30	conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 20.